

DÉPARTEMENT D'INDRE & LOIRE

EXTRAIT DE REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL  
D'ADMINISTRATION

Séance du 28 novembre 2023

N/Réf : BdK/LB 28/11/2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-huit novembre, le Conseil d'Administration du Centre de Gestion, légalement convoqué le dix-neuf octobre deux mille vingt-trois, s'est réuni en séance ordinaire dans les locaux de son siège au 25 rue du Rempart à Tours, sous la présidence de Monsieur Michel GILLOT.

**Etaient présents :**

Mesdames et Messieurs, Michel GILLOT, Christian GATARD, SENECHAL Isabelle, Sylvia PASCAUD-GAURIER, Alain ANCEAU, Benoit BARANGER, Alain BENARD, Thierry CHAILLOUX, Claude COURGEAU, Xavier DUPONT, Michèle GASNIER, Michel GUIGNAudeau, Annie LAURENCIN, Patrick LEFRANCOIS, Alain MEDINA, Vincent MORETTE, Françoise MORIN, Gérard PERRIER, Oulématou BA-TALL ( suppléante de Madame WANNERROY), Jean-Marie CARLES ( suppléant de Madame CHAIGNEAU), Barbara DARNET-MALAQUIN ( suppléante de Madame JABOT), Jean-Claude GALLAND ( suppléant de Monsieur ROBERT).

**Etaient absents et excusés :**

Mesdames et Messieurs, Pascal BRUN, Elisabeth GRELIER ( ayant donné pouvoir à Michel GILLOT), Gérard HENault ( ayant donné pouvoir à Alain BENARD), Bruno MEREAU, Patrick MICHAUD ( ayant donné pouvoir à Alain ANCEAU), Bertrand RITOURET.

**Assistaient également à la séance :**

Madame Béatrice WACONGNE, Payeuse Départementale d'Indre-et-Loire.

Monsieur Benoit de KILMAINE, Directeur Général du Centre de Gestion d'Indre-et-Loire,  
Monsieur Laurent BEUZIT, Directeur du pôle Administration Générale, Finances du Centre de Gestion d'Indre-et-Loire.

**D-2023-051 – ELECTION DES VICE-PRESIDENTS**

Le Conseil d'administration a fixé le nombre de vice-présidents à quatre.

Conformément à l'article 21 du décret n° 85-643 du 26 Juin 1985 modifié, sur proposition du Président du Centre de Gestion, le Conseil d'Administration décide de procéder à l'élection des vice-présidents par vote à bulletins secrets.

L'élection se fait à bulletins secrets à la majorité absolue des suffrages exprimés au premier tour et à la majorité relative au deuxième tour ; en cas d'égalité des voix au deuxième tour, il est procédé à un troisième tour ; à égalité de voix, l'élection est acquise au plus âgé.

Le président procède à un appel de candidatures en rappelant qu'il sera procédé à un scrutin distinct pour chacun des postes à pourvoir.

**Le Conseil d'administration,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu le Code Général de la Fonction Publique,

Vu le décret n° 85-643 du 26 Juin 1985 modifié relatif aux Centres de Gestion

Vu la délibération du Conseil d'administration n° 2023-050 en date du 28 novembre 2023 fixant à 4 le nombre

de Vice-Présidents,  
Vu les candidatures déclarées,  
Considérant que Monsieur Christian GATARD , 2<sup>e</sup> Vice-Président souhaite poursuivre ses fonctions,

**Les membres du Conseil d'Administration procèdent au vote à bulletins secrets.**

Suite à la candidature de Madame Isabelle SENECHAL,

Résultat du vote

Présents : 22  
Pouvoirs : 3  
Votants : 25  
Bulletins blancs : 0  
Bulletins nuls : 0  
Suffrages exprimés : 25

Madame Isabelle SENECHAL a obtenu 25 voix

**Madame Isabelle SENECHAL est élue 1<sup>ère</sup> Vice-Présidente.**

Monsieur Christian GATARD , élu en 2020 en qualité de 2<sup>e</sup> Vice-Président, souhaite poursuivre ses fonctions.

**Monsieur Christian GATARD est 2<sup>e</sup> Vice-Président.**

Suite à la candidature de Madame Sylvia GAURIER,

**Les membres du Conseil d'Administration procèdent au vote à bulletins secrets.**

Résultat du vote :

Présents : 22  
Pouvoirs : 3  
Votants : 25  
Bulletins blancs : 2  
Bulletins nuls : 0  
Suffrages exprimés : 23

Madame Sylvia GAURIER a obtenu 23 voix.

**Madame Sylvia GAURIER est élue 3<sup>e</sup> Vice-Présidente.**

Suite à la candidature de Monsieur Michel GUIGNAudeau,

**Les membres du Conseil d'Administration procèdent au vote à bulletins secrets.**

Résultat du vote :

Présents : 22  
Pouvoirs : 3  
Votants : 25  
Bulletins blancs : 3  
Bulletins nuls : 0  
Suffrages exprimés : 22

Monsieur Michel GUIGNAudeau a obtenu 22 voix.

**Monsieur Michel GUIGNAudeau est élu 4<sup>e</sup> Vice-Président.**

Fait et délibéré, le 28 novembre 2023  
Pour expédition conforme,  
Le Président du Centre de Gestion  
d'Indre et Loire,

Michel GILLOT



Acte transmis en Préfecture le : 30/11/2023	30/11/2023
Acte reçu en Préfecture le :	30/11/2023
Acte publié électroniquement le :	01/12/2023
ACTE EXECUTOIRE	